Le PIA 4 : une logique d'intervention renouvelée

L'innovation « DIRIGÉE »

12,5 Md€

OBJECTIF: Soutenir des priorités d'investissements stratégiques qui répondent aux grands enjeux de transition de notre économie et de notre société.

PAR DES STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION DÉDIÉES (hydrogène décarboné, cybersécurité, enseignement et numérique, alimentation...) 12,5 Md€ En intervenant à tous les niveaux, à travers des outils de financement simplifiés : Les programmes et équipements prioritaires de recherche La maturation technologique, la R&D, la valorisation de la recherche La démonstration en conditions réelles, l'amorçage et les 1ères commerciales 2,5 Md€ Le soutien au déploiement 3 Md€ L'accélération de la croissance (fonds propres) 2,5 Md€ Le déploiement et la massification des innovations (via des politiques et outils ministériels qui prennent le relais du PIA)

L'innovation « STRUCTURELLE »

7,5 Md€

OBJECTIF: Pérenniser le financement de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la valorisation tout en continuant d'accompagner les entreprises innovantes.

PAR LE FINANCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION

4,25 Md€

1,25 Md€

- Des structures financées
 par les intérêts des dotations
 non-consommables (IRT-ITE, IHU,
 IdEx, ISITE, Labex...) 3 Md€
- Le financements par projets

 (appels à projets dans l'enseignement sup.
 et la recherche type NCU, EUR, GUR...)

PAR DES AIDES À L'INNOVATION

3,25 Md€

- Les aides de Bpifrance
 (y compris deep tech)
 1,25 Md€
- Les concours d'innovation
 (i-PhD + i-Lab + i-Nov)
 0,5 Md€
- Les projets structurants
 de R&D (PSPC + démonstrateurs)

1 Md€

■ Le PIA Régionalisé (Concours d'inno et Projets R&D) 0,5 Md€